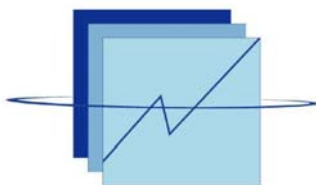


**République du Sénégal**

Un Peuple - Un But - Une Foi

-----  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



**ANSD**

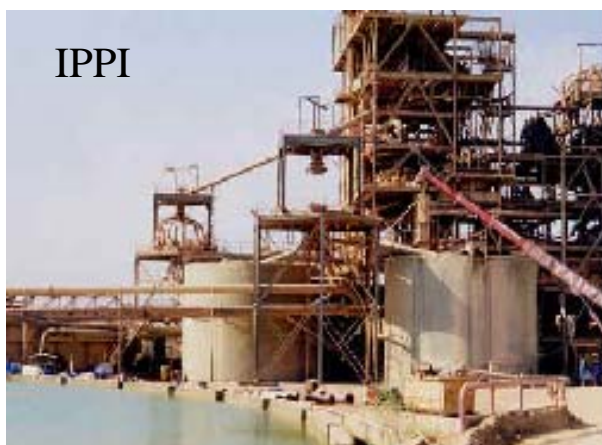
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

Direction des Statistiques Économiques  
et de la Comptabilité Nationale

# **INDICE DES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)**

Septembre 2010

IPPI

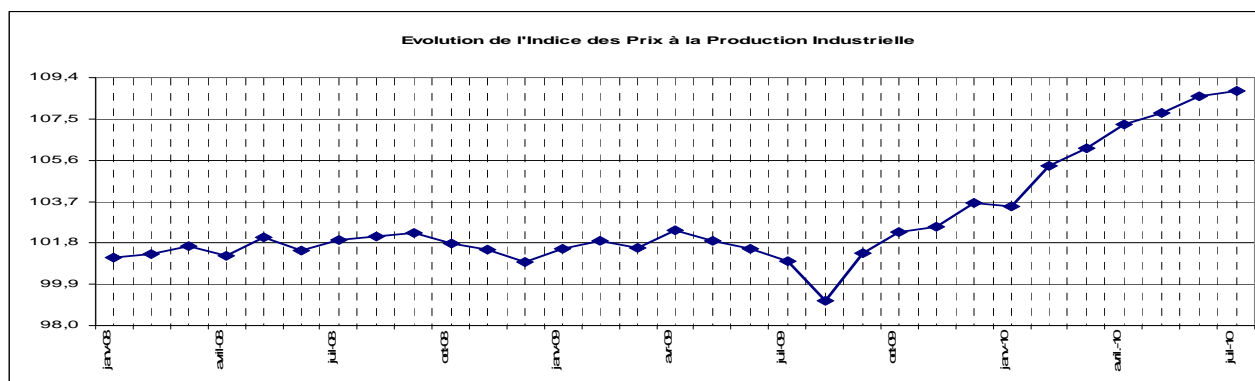


## Avertissement

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix à la production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix à la production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

## ANALYSE D'ENSEMBLE : une progression des prix à la production industrielle

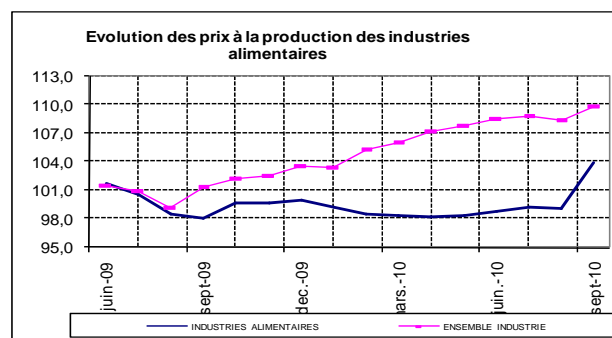
En septembre 2010, l'activité industrielle a été marquée par une hausse des prix à la production. En effet, l'indice des prix à la production industrielle s'est établi à 109,9 après 108,4 au mois précédent, soit un relèvement de 1,4%. Cette évolution est imputable à une croissance des prix à la production des industries alimentaires. En revanche, les prix à la production des industries chimiques, du papier et du carton, ainsi que ceux à la production d'énergie ont reculé. Au cours de la période sous revue, il est noté notamment une quasi stabilité des prix à la production des industries des matériaux de construction, extractives et du bois. Par rapport à septembre 2009, les prix à la production ont crû de 8,5%. Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, s'est accru de 5,9%.



## ANALYSE SECTORIELLE

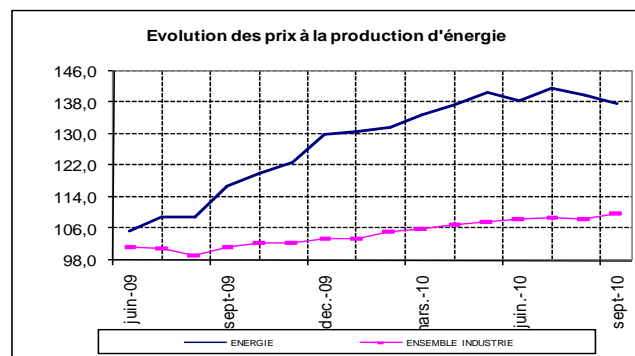
### Une progression des prix à la production des industries alimentaires

A la suite de la quasi stabilité enregistrée au mois précédent, les prix des biens des industries alimentaires ont crû de 4,9%, en variation mensuelle. Ce résultat est imputable à un renchérissement du travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux (+33,1%), en liaison avec la hausse du cours mondial du blé, ainsi que des produits laitiers et de glaces (+3,2%). En revanche, il est noté un recul des prix des conserves de poissons, crustacés et mollusques (-2,4%). Hormis ces sous secteurs, tous les autres ont vu le niveau de leurs prix se stabiliser. En variation annuelle, les prix à la production des industries alimentaires ont augmenté de 6,0%, tandis qu'en moyenne sur les neuf premiers mois de 2010, ils laissent apparaître un tassement de 2,1%, par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



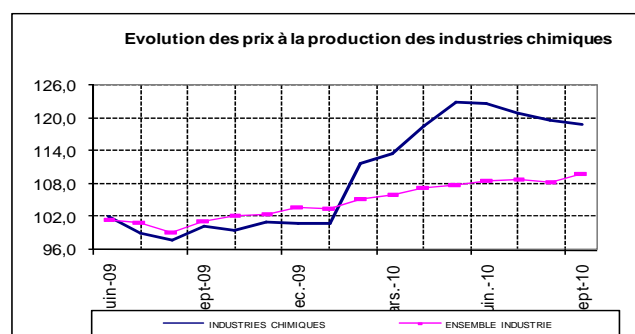
### Un repli des prix à la production d'énergie

Les prix à la production d'énergie, en septembre 2010, ont affiché une baisse de 1,6%, en rythme mensuel, sous l'effet d'une contraction de 2,5% de ceux de l'électricité. Les prix à la production d'eau potable n'ont pas enregistré de variations sensibles. Par rapport à septembre 2009, les prix à la production d'énergie ont progressé de 17,9%. Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de 2009, a augmenté de 28,4%



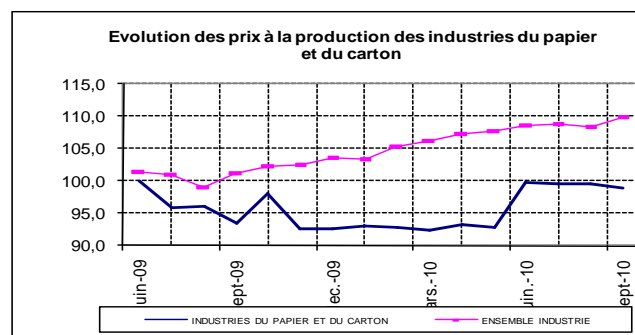
### Un fléchissement des prix à la production des industries chimiques

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries chimiques se sont inscrits en baisse de 0,7%. Le recul de 2,3% des prix des autres produits chimiques et de 2,0% de ceux des produits en matières plastiques sont à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. Les prix des produits pharmaceutiques, de savons, détergents et produits d'entretien, ainsi que ceux de la peinture et vernis sont demeurés inchangés. Par rapport à septembre 2009, les prix à la production des industries chimiques ont crû de 18,4%. En cumul sur les neuf premiers mois de 2010, ils se sont accrus de 15,9%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



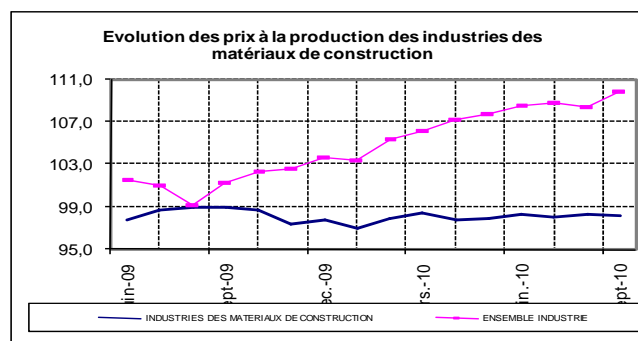
### Une baisse des prix à la production des industries du papier et du carton

Après la quasi stabilité enregistrée au mois précédent, les prix à la production des industries du papier et du carton ont fléchi de 0,6%, en rythme mensuel. Les prix des ébauches sont à l'origine de l'évolution observée. En variation annuelle, les prix à la production des industries du papier et du carton ont progressé de 5,8%, tandis qu'en moyenne sur les neuf premiers mois de 2010, ils ont évolué de 1,1%, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009.



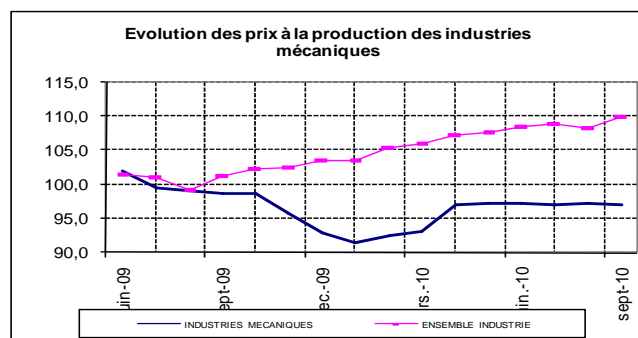
### Une quasi stagnation des prix à la production des industries des matériaux de construction

Les prix à la production des industries des matériaux de construction se sont inscrits à -0,1%, en variation mensuelle. Par rapport à septembre 2009, ils ont chuté de 0,8%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2010, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009, laissent apparaître un repli de 1,7%.



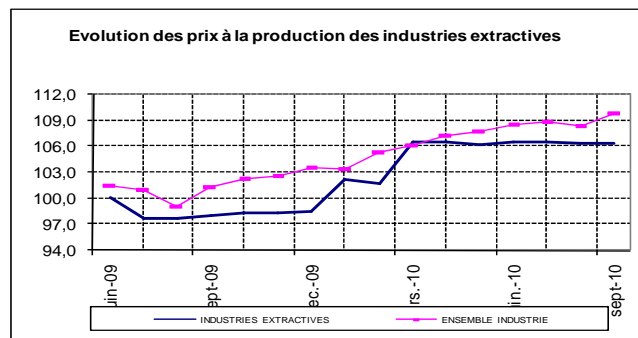
### Une quasi stabilité des prix à la production des industries mécaniques

En septembre 2010, les prix à la production des industries mécaniques sont quasiment stables, par rapport au mois précédent. Le recul de 0,6% des prix des produits sidérurgiques a été compensé par la croissance de 0,4% de ceux des autres ouvrages en métaux. Au même moment, ceux des machines et matériels électriques, ainsi que des biens d'équipement et appareils de radio, tv et communication sont restés inchangés. En variation annuelle, les prix à la production des industries mécaniques ont baissé de 1,6%. Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, a affiché un fléchissement de 5,5%.



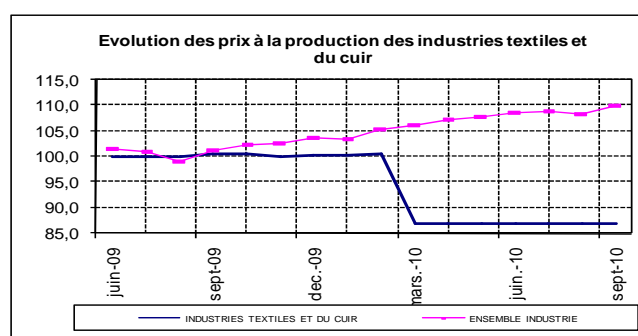
### Un niveau inchangé des prix à la production des industries extractives

Comparés au mois précédent, les prix à la production des industries extractives sont demeurés stables. Hormis la quasi stagnation des prix des produits du sous secteur « extraction de pierre, de sable et d'argiles », tous les autres ont vu leurs niveaux rester inchangés. En référence à septembre 2009, les prix à la production des industries extractives ont évolué de +8,6%. En cumul sur les neuf premiers mois de 2010, ils ont progressé de 6,1%, par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



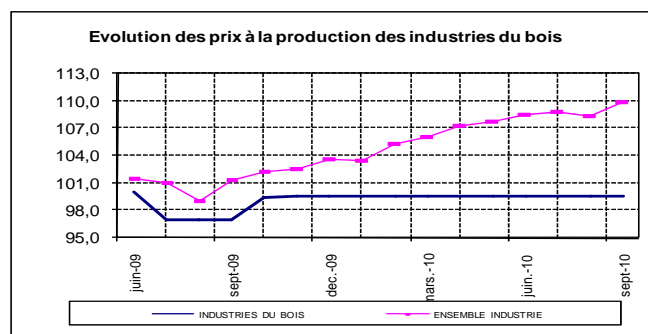
### Une stabilité des prix à la production des industries textiles et du cuir

Les prix à la production des industries textiles et du cuir n'ont pas enregistré de variations sensibles, en rythme mensuel. Par rapport à septembre 2009, ils ont reculé de 13,5%. Les prix moyens des neuf premiers mois de 2010, par rapport à ceux de la période correspondante de 2009, ont fléchi de 11,0%.



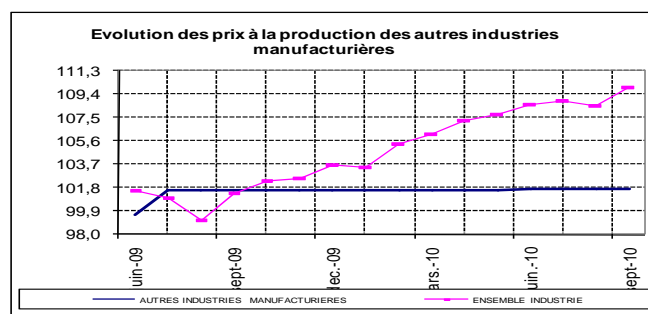
### **Une stabilité des prix à la production des industries du bois**

Depuis décembre 2009, il est noté une stabilité des prix des biens en bois. En variation annuelle, les prix à la production des industries du bois ont crû de 2,6%, tandis qu'en moyenne sur les neuf premiers mois de 2010, ils sont ressortis à -0,2%, par rapport à ceux de la période correspondante de l'année précédente.



### **Une stagnation des prix à la production des autres industries manufacturières**

La stabilité des prix à la production des autres industries manufacturières amorcée en juillet 2010, s'est poursuivie. Comparée à septembre 2009, ils sont demeurés quasiment stables. Le rapport des prix moyens des neuf premiers mois de 2010, sur ceux de la période correspondante de l'année précédente, a progressé de 1,0%.



**Tableau 1 : INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

	Pond.	sept-09	oct-09	nov-09	dec-09	janv-10	fevr.-10	mars.-10	avr.-10	mai.-10	juin.-10	juil-10	août-10 ©	sept-10	sept-10 / août-10	9 mois-10 / 9 mois-09	sept-10 / sept-09
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>98,0</b>	<b>98,4</b>	<b>98,3</b>	<b>98,5</b>	<b>102,1</b>	<b>101,7</b>	<b>106,5</b>	<b>106,5</b>	<b>106,3</b>	<b>106,5</b>	<b>106,5</b>	<b>106,4</b>	<b>106,4</b>	<b>0,0</b>	<b>6,1</b>	<b>8,6</b>
Extraction de phosphate	16	99,6	99,7	99,7	99,7	99,7	99,6	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	101,3	0,0	0,5	1,7
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	93,4	94,7	94,2	95,0	108,0	106,7	121,5	121,6	120,8	121,5	121,5	121,4	121,3	-0,1	22,0	29,9
Extraction ou production de sel et de natron	15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,2	0,0
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>408</b>	<b>98,1</b>	<b>99,7</b>	<b>99,7</b>	<b>100,0</b>	<b>99,3</b>	<b>98,5</b>	<b>98,3</b>	<b>98,2</b>	<b>98,4</b>	<b>98,7</b>	<b>99,2</b>	<b>99,1</b>	<b>104,0</b>	<b>4,9</b>	<b>-2,1</b>	<b>6,0</b>
Transformat° conservat° de poissons, crustacés et mollusques	41	105,5	122,8	122,5	126,3	111,2	106,5	105,4	102,9	104,7	105,5	107,1	105,0	102,5	-2,4	-3,8	-2,9
Fabrication de corps gras alimentaires	48	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,2	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	86,5	86,5	86,5	85,9	85,8	85,7	85,6	85,6	85,6	85,6	85,6	85,8	114,2	33,1	-10,7	32,0
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	100,6	0,0	-1,0	0,0
Confiserie, chocolaterie	12	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-3,0	0,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,3	0,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	0,0	-1,7	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	100,0	101,7	101,8	93,3	100,2	95,4	95,4	95,4	95,4	96,4	96,4	96,4	96,4	0,0	-5,0	-3,7
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	97,9	95,3	95,3	89,2	92,5	93,0	93,0	94,6	97,0	100,3	107,4	108,1	111,5	3,2	-0,5	13,9
Fabrication de boissons	36	100,1	100,1	100,0	111,5	111,5	111,5	111,5	111,4	111,4	111,4	111,4	111,4	111,4	0,0	9,8	11,3
Fabrication de produits à base de tabac	18	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-0,9	0,0
<b>INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR</b>	<b>16</b>	<b>100,4</b>	<b>100,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,2</b>	<b>100,2</b>	<b>100,6</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>86,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-11,0</b>	<b>-13,5</b>
Egrenage de coton	13	100,0	100,0	100,0	100,3	100,3	100,6	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	85,1	0,0	-12,5	-14,9
<b>INDUSTRIES DU BOIS</b>	<b>1</b>	<b>97,1</b>	<b>99,4</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,6</b>
<b>INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON</b>	<b>17</b>	<b>93,5</b>	<b>98,0</b>	<b>92,5</b>	<b>92,6</b>	<b>92,9</b>	<b>92,8</b>	<b>92,4</b>	<b>93,3</b>	<b>92,9</b>	<b>99,7</b>	<b>99,7</b>	<b>99,6</b>	<b>98,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>5,8</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES</b>	<b>171</b>	<b>100,4</b>	<b>99,5</b>	<b>101,0</b>	<b>100,7</b>	<b>100,9</b>	<b>111,9</b>	<b>113,6</b>	<b>118,5</b>	<b>123,0</b>	<b>122,7</b>	<b>120,8</b>	<b>119,7</b>	<b>118,9</b>	<b>-0,7</b>	<b>15,9</b>	<b>18,4</b>
Raffinage pétrolier	47	124,6	120,8	122,0	120,8	128,9	128,9	136,3	141,1	147,3	145,9	147,0	143,2	142,7	-0,3	30,4	14,6
Fabrication de produits chimiques de base	49	82,2	82,2	87,2	87,2	79,7	117,0	116,5	129,0	139,2	139,2	132,1	132,1	130,1	-1,5	47,7	58,2
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	93,5	93,5	92,2	92,4	92,4	93,8	93,0	92,1	92,1	92,1	91,8	92,1	92,1	0,0	-7,2	-1,5
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-1,9	0,0
Fabrication de peinture et vernis	10	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,5	99,5	99,5	0,0	-1,4	-0,2
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	100,4	101,4	98,9	99,3	99,9	99,9	96,2	97,4	95,6	96,2	92,8	92,0	89,9	-2,3	-4,5	-10,5
Fabrication de produits en matières plastiques	13	92,8	93,8	93,8	94,2	94,6	94,6	94,6	94,7	91,4	92,3	92,6	92,1	90,2	-2,0	-5,7	-2,8
<b>INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>98,9</b>	<b>98,6</b>	<b>97,3</b>	<b>97,8</b>	<b>97,0</b>	<b>97,8</b>	<b>98,4</b>	<b>97,8</b>	<b>97,9</b>	<b>98,3</b>	<b>98,1</b>	<b>98,3</b>	<b>98,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>-0,8</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES</b>	<b>28</b>	<b>98,6</b>	<b>98,7</b>	<b>95,8</b>	<b>92,9</b>	<b>91,4</b>	<b>92,5</b>	<b>93,2</b>	<b>96,9</b>	<b>97,2</b>	<b>97,2</b>	<b>97,0</b>	<b>97,1</b>	<b>97,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>-5,5</b>	<b>-1,6</b>
Produits de la sidérurgie	9	101,8	100,6	91,9	86,5	86,5	89,7	89,7	106,4	106,4	105,5	104,4	104,4	103,8	-0,6	-0,7	1,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	93,0	94,5	94,5	93,6	87,9	88,1	88,6	89,4	90,3	91,5	92,0	92,3	92,7	0,4	-10,7	-0,3
Fabrication de machines et matériels électriques	8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	-1,9	0,0
Fabricat° d'équip. et appareils de radio, tv et communication	2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	72,6	0,0	-21,5	-27,4
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,6</b>	<b>101,7</b>	<b>101,7</b>	<b>101,7</b>	<b>101,7</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,1</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>116,9</b>	<b>120,0</b>	<b>122,8</b>	<b>130,0</b>	<b>130,8</b>	<b>131,9</b>	<b>135,1</b>	<b>137,4</b>	<b>140,8</b>	<b>138,4</b>	<b>141,9</b>	<b>140,1</b>	<b>137,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>28,4</b>	<b>17,9</b>
Production et distribution d'électricité	82	114,2	123,5	125,4	134,5	137,2	133,7	139,9	145,2	155,7	157,3	157,9	154,9	151,1	-2,5	37,6	32,3
Captage, traitement et distribution d'eau	59	120,7	115,1	119,1	123,7	121,8	129,5	128,3	126,5	120,2	112,1	119,6	119,6	119,6	0,0	15,3	-0,9
<b>ENSEMBLE INDUSTRIE</b>	<b>1000</b>	<b>101,3</b>	<b>102,3</b>	<b>102,5</b>	<b>103,6</b>	<b>103,5</b>	<b>105,3</b>	<b>106,1</b>	<b>107,2</b>	<b>107,7</b>	<b>108,5</b>	<b>108,8</b>	<b>108,4</b>	<b>109,9</b>	<b>1,4</b>	<b>5,9</b>	<b>8,5</b>

© : données corrigées



### **Champ couvert**

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

### **Echantillon**

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

### **Modalité de calcul des indices**

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture par intérim : **Bintou DIACK LY**

Equipe de rédaction : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15